

PROGRAMME DE FORMATION

Animation : Murielle MAIRE
Ergothérapeute, Formatrice
Membre du CPME de l'AFSA

Formation d'approfondissement théorico-pratique
« A partir d'observations, apprentissage d'actes de la vie journalière »

☀ le public visé

- ◆ les parents de personnes porteuses d'un Syndrome d'Angelman

☀ les objectifs

- ⇒ clarifier la notion d'autonomie
- ⇒ élaborer un outil d'évaluation simple
- ⇒ observer un comportement & réussir à le quantifier (cotations)
- ⇒ effectuer une décomposition de l'activité en séquences
- ⇒ savoir entreprendre les apprentissages en fonction des résultats des évaluations
- ⇒ formuler précisément les objectifs, afin d'assurer la cohésion des interventions

☀ les moyens pédagogiques

- * support vidéoprojecteur pour présentation par power point des notions théoriques abordées
- * à partir de supports vidéo, base du travail d'observation, d'évaluation et de cotation
- * mise en situation pratique des participants (travail en petit groupe)
- * supervision des travaux de petits groupes

✦ le contenu

1^{er} jour :

- ▣ Bases fondamentales sur l'autonomie dans les activités de la vie journalière
- ▣ Présentation d'un outil d'évaluation simple
 - Domaines (habillage, repas, toilette par exemple)
 - Notion d'initiatives, de participation sur demande, par imitation, avec un support visuel.
- ▣ Pistes d'apprentissage
 - Détermination des objectifs et modalité d'apprentissage (en petits groupes)
 - Retour en grand groupe
- ▣ Exercices de mise en situation de l'hémi négligence.

2^{ème} jour :

- ▣ Elaboration d'un outil d'évaluation simple en petits groupes.
 - Déterminer le type d'activités de la vie quotidienne (habillage, repas, toilette par exemple)
 - Réalisation de l'outil d'évaluation
- ▣ Travail de réflexion autour de la personne ayant un S.A.
 - Observations liées à des caractéristiques du S.A.
 - Présentation d'aides techniques visant à faciliter l'autonomie.
 - Recours possibles pour des conseils en aide techniques.
 - Conseils possibles pour des aménagements du domicile visant à faciliter l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.
 - Echanges entre les participants autour de difficultés rencontrées dans les actes de la vie quotidienne.
 - Détermination de l'étape d'apprentissage pour chaque enfant ou jeune qui aura été évoqué en intégrant les compétences et les motivations de celui-ci.